

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 7-8

Artikel: La Landwehr : corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg
Autor: Rohrbasser, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Landwehr

Corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg

présenté par son vice-président, M. Louis Rohrbasser

Histoire:

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire militaire du canton, on retrouve des musiciens dans les troupes fribourgeoises. Mais ces musiciens étaient-ils unis par un lien de société quelconque? De nombreuses recherches ont été faites à l'époque; il n'a cependant pas été possible de le définir avec certitude.

Ce qu'il a été possible d'établir, par contre, c'est que ces musiciens furent réunis, en 1804, au Corps-franc, créé par arrêté du Petit-Conseil du 16 avril de cette même année. La Landwehr d'aujourd'hui a donc pris naissance le 16 avril 1804, officiellement, mais la musique militaire n'en existait pas moins déjà auparavant puisque l'art. 3 de l'arrêté cité ci-dessus dit: «La musique militaire de Fribourg sera exemptée de la milice si elle veut s'attacher au Corps-franc: elle obtiendra les mêmes conditions que le Corps, conservera son habit uniforme, etc.»

De 1804 à 1879, la musique du Corps-franc connaît des fortunes diverses: périodes de léthargie parfois, périodes difficiles souvent, et ce n'est que grâce à la ténacité et à la volonté de quelques membres fidèles et convaincus qu'elle subsiste et arrive à l'année 1879; ses amis applaudissent alors l'arrêté du Conseil d'Etat du 10 février réglant l'organisation de la société, à laquelle il donne le nom de «Corps de musique volontaire de Landwehr».

Si le mot «volontaire» a disparu de la dénomination de la société, la Landwehr n'en est pas moins encore placée sous les ordres de la direction militaire du canton de Fribourg, dont elle reçoit les ordres de marche pour les manifestations officielles pour lesquelles elle reçoit la solde. La Landwehr a gardé, aujourd'hui encore, le caractère militaire qui lui vient de ses origines dans sa discipline et dans sa présentation; mais il faut savoir qu'il s'agit d'une discipline librement consentie, appliquée avec un maximum de souplesse, dans une ambiance de compréhension réciproque entre ceux qui sont chargés de la maintenir et ceux qui ont décidé de s'y soumettre.

L'esprit de la société, l'amitié qui lie ses membres ne sont certainement pas ce qu'on lui envie le moins.

Mais qui dit: «présentation impeccable» doit également dire: «Discipline indispensable»!

L'uniforme de gala représente l'uniforme des troupes fribourgeoises de 1854: à la redingote bleu marine avec double rangée de boutons argentés, tranchant agréablement sur le pantalon bleu plus clair à passepoil rouge, il faut ajouter les épaulettes à franges et le shako d'ordonnance du XIX^e siècle qui viennent compléter cet uniforme sobre et toujours très admiré.



Organisation:

La Landwehr est présidée depuis 1963 par le Dr Pierre Glasson, avocat, colonel-brigadier, ancien conseiller d'Etat et conseiller national. La direction est confiée à M. Jean Balissat, compositeur, assisté par M. Albert Zapf, sous-directeur, qui remplit également la fonction d'officier de marche.

La marche administrative de la société est assurée par un comité de 13 membres, une commission externe de 7 à 11 membres et une commission de musique forte de 9 à 11 personnes. Ces 3 organes réunis forment le comité directeur. Plusieurs commissions, soit celles des concerts, des disques, du Landwehrien (journal de la société qui paraît quatre fois par an), de l'uniforme, des lotos, de l'arbre de Noël, du rallye, des loisirs, ainsi que la commission des finances, apportent leur collaboration au comité directeur.

Activité:

Dès sa fondation, la Landwehr a été commandée pour tous les événements officiels et appelée à toutes les manifestations patriotiques ou religieuses. Elle est donc liée de manière très étroite à l'histoire du canton de Fribourg.

Sur le plan suisse, la société participe aux fêtes fédérales de musique, dans la classe fédérale «Excellence», et y remporte régulièrement une des plus hautes distinctions. Elle fonctionne traditionnellement comme musique officielle lors de la Journée romande des Tirs fédéraux. Elle a participé à toutes les grandes fêtes du pays: corsos, fêtes des fleurs ou des vendanges, à Genève, Lugano, Neuchâtel, etc.

Cent à cent trente services par année — parfois davantage —, tel est le nombre de convocations que reçoit le Landwehrien; en détail et en moyenne, ces services se répartissent de la manière suivante:

- 30 à 40 prestations,
- 65 à 85 répétitions,
- 5 répétitions marchantes,
- 10 répétitions partielles.

Si la moyenne d'âge de la société est de 35 ans, c'est, évidemment, grâce à l'arrivée de nombreux jeunes musiciens. La Landwehr compte dans ses rangs 100 à 110 exécutants, tous amateurs; la relève est assurée par un certain nombre d'élèves variant, d'année en année, entre 50 et 70 jeunes. Leur formation est assurée par le directeur, M. Jean Balissat, la commission des élèves et le Conservatoire.

Pour revenir à l'activité de la Landwehr, il faut ajouter qu'en plus des fêtes de musique, fédérales ou cantonales, en plus des fêtes patriotiques ou religieuses, en plus des corsos fleuris ou autres fêtes des fleurs ou des vendanges, elle a également eu l'honneur de représenter le pays en maintes occasions. Nous pensons que le moment est venu de citer quelques dates importantes de ses ambassades à l'étranger ainsi que certaines dates rappelant des événements importants de son existence:

- 1880 Le 31 octobre, la société prend connaissance d'une lettre du Département militaire fédéral l'informant du rejet de sa pétition tendant à l'exemption du service militaire pour ses membres actifs!
- 1884 La «Direction de la guerre» alloue un crédit extraordinaire de Fr. 200.— pour compléter l'équipement!
Le 3 août: première réunion cantonale des Musiques fribourgeoises, à Fribourg.
- 1896 31 mai - 1^{er} juin: train de plaisir à Genève, à l'occasion de l'Exposition nationale.

- 1897 12 septembre: le Conseil d'Etat alloue un subside extraordinaire de Fr. 1000. — destiné à l'achat de nouveaux instruments. Les anciens instruments fournis par l'Etat seront remis à la Fanfare du Collège St-Michel.
- 1898 25-26 juin: inauguration du Musée national à Zurich.
22 août: inauguration de la ligne Fribourg-Morat.
- 1899 31 décembre: concert sur la place de l'Hôtel de Ville, à l'occasion de l'entrée dans un nouveau siècle.
- 1908 23-28 mai: voyage à Genève-Lyon-Marseille.
- 1909 22 novembre: la Landwehr prend l'initiative de la reconstitution de la Société cantonale des musiques fribourgeoises.
- 1911 21 mai: première fête cantonale de musique, à Morat.
- 1927 5 août: participation au cortège de la Fête des Vignerons, à Vevey.
- 1931 27 avril: le Conseil d'Etat accorde à la Landwehr le titre de Société d'utilité publique.
- 1933 9 juillet: Fête des Roses, à Evian.
- 1934 13-17 septembre: Festival international des musiques militaires, à Turin.
- 1939 Concerts de gala à l'Exposition nationale.
- 1946 Voyage à Belfort et Colmar.
Voyage à Dijon.
- 1949 2-3 juillet: Fêtes de l'amitié franco-suisse, à Paris et Versailles.
- 1955 7-8 mai: 150^e anniversaire de la Landweehr.
- 1958 6-9 juin: Luxembourg; invitée par l'armée de la Principauté, la Landwehr donne une série de concerts à Diekirch, Luxembourg et Mondorf-les-Bains.
- 1963 1^{er} août: concert et cortège à Lugano.
2 août: concert à Brunnen.
3 août: cortège et concert à Zurich (Tir fédéral).
- 1964 7-8 mars: inauguration des nouveaux uniformes de la Landwehr.
5-6-7 juin: Le Mans: musique d'honneur à l'occasion du Carnaval d'Eté.
- 1965 25-26-27-28 juin: Château-Thierry, musique d'honneur aux Fêtes de Jean de la Fontaine.
- 1966 19-20-21-22 février: Chalon-sur-Saône, musique d'honneur au Carnaval.
24-25-26-27 juin: musique d'honneur aux Fêtes de Jeanne Hachette.
2 octobre: Neuchâtel, Fête des vendanges.
- 1967 17-18-19 juin: Villefranche-sur-Saône, musique d'honneur aux Fêtes internationales de musique.
- 1970 24-25 avril: bénédiction du nouveau drapeau de la Landwehr.
4-5 juillet: Boncourt, concert et cortège. 9 août: Saignelégier, musique d'honneur au 67^e Marché-Concours de chevaux.
14-15 août: Corsos fleuris des Fêtes de Genève.
12-13 septembre: Fêtes du centenaire du siège de Belfort.
- 1971 9-22 octobre: *Iran*, voyage à l'occasion du 2500^e anniversaire de l'Empire de Perse.
- 1973 13 mai: Lausanne, Congrès mondial du Rotary international, concert et parade au Palais de Beaulieu.
- 1974 3-10 avril: *Japon*, tournée de concerts et parades à Tokyo.
23-25 mai: *Bruxelles*, tournée de concerts et parades.
3 juillet: *Lausanne*, participation au Congrès de l'Union postale universelle, au Palais de Beaulieu.

- 1976 9-18 octobre: *Etats-Unis*, voyage à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance de ce pays; concerts et parades à New York, Washington et West-Point, participation au «Colombus-Day» dans la 5^e Avenue.
- 1977 26 juillet - 14 août: *Vevey*, musique de l'Eté à la Fête des Vignerons.
1-2 octobre: Neuchâtel, Fête des vendanges.
- 1978 4-5-6 février: Darmstadt, concert.
Mayence, «Rosenmontag».
- 1979 25-26-27 mai: Saint-André-les-Vergers, concert et cortèges.
8-9-10 juin: 175^e anniversaire de la Landwehr.
- 1980 29 juin: Berne, Festival des musiques militaires.
9-10 août: Saignelégier, musique de fête du 77^e Marché-Concours national de chevaux, concerts, cortèges et parade.
7-17 septembre: *Chine*, voyage à l'occasion du 30^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et la Suisse; concerts et parades à Canton et Pékin.
- 1981 10 avril: Genève, musique de fête au Concours hippique international de saut officiel 1981.
12-13 juin: Fribourg, participation au Meeting international des fanfares militaires, concerts et parade.
27-28 juin: Fribourg, participation aux manifestations officielles du 500^e anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération.

Pour terminer ce bref exposé sur «La Landwehr, Corps de musique officiel de l'Etat et de la Ville de Fribourg», rappelons encore — mais c'est là «musique d'avenir» — qu'elle a été invitée à participer, en septembre 1981, au Festival international d'Uster. Elle y interprétera trois œuvres inédites de Kawasaki, Wendel et Jean Balissat.

L. R.

Lorsque nous aimons notre patrie, ce n'est pas nécessairement un régime que nous aimons, ni un gouvernement, ni des institutions; les régimes passent et les patries demeurent.

GONZAGUE DE REYNOLD